PRÉFET
DE LA
DORDOGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Périgueux, le 15 décembre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

France Relance : 21 projets retenus en Dordogne pour la rénovation énergétique des bâtiments publics de l'Etat et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante

Frédéric PERISSAT, préfet de la Dordogne se félicite de la sélection en conférence nationale de l'immobilier stratégique du 14 décembre 2020, de 21 projets pour une somme totale de 11 237 562 euros pour la Dordogne, en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments publics de l'Etat et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante, dans le cadre de #France Relance.

Dans notre département, ces opérations d'investissement qui couvrent l'ensemble du territoire concernent 21 bâtiments, dans 7 communes (Bergerac, Périgueux, Nontron, St Astier, Lanouaille, La Force et Boulazac-Isle-Manoire).
Les projets sélectionnés concernent l'Université et le CROUS de Dordogne, la préfecture et les sous-préfectures, des commissariats, le tribunal judiciaire de Bergerac, la DGFIP.

Cette sélection s'inscrit dans un programme plus global de rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat, de 4214 projets pour 2,7 milliards d'euros financé par le plan de relance du Gouvernement, et fait suite au dépôt de plus de 6 000 candidatures pour un montant de plus de 8,4 milliards d'euros. Les dossiers concernent un champ large de bâti : bâtiments de bureaux des services de l'Etat (ministères, préfectures), des bâtiments accueillant du public (commissariats, gendarmeries, centres des finances publiques…), des bâtiments d'enseignement supérieur et de recherche (universités, grandes écoles, laboratoires, organismes de recherche…), des bâtiments des CROUS (logement et restauration) ou encore des casernes, des locaux techniques. Autant de projets devant permettre d'améliorer la qualité d'accueil et de réception des usagers, comme les conditions de travail des agents de la fonction publique.

Compte tenu de l'intérêt porté aux appels à projet, le Gouvernement a opéré une sélection guidée par trois principes.

Le Gouvernement a en premier lieu privilégié l'efficacité écologique et économique de la relance. Les projets ont ainsi été retenus au regard de deux critères essentiels : leur performance énergétique et la capacité à mettre rapidement en œuvre le projet, favorisant la relance des économies locales et du secteur du bâtiment.

Bureau de la communication interministérielle
Tél : 05 53 02 24 07 – 05 53 02 24 38
Port : 06 22 64 43 84
Courriel : pref-communication@dordogne.gouv.fr

2 rue Paul-Louis Courier
24024 Périgueux Cedex

Suite à cette sélection, les services de l'Etat et les établissements publics vont très rapidement mettre en œuvre les chantiers de rénovation, pour une notification au plus tard des marchés fin 2021 et avec une date limite de livraison des chantiers en 2023. Pour accélérer la relance, l'Etat a pris des mesures de simplification : le relèvement temporaire du seuil de la commande publique à 100 000 euros de travaux dans la loi ASAP ou la facilitation de la réalisation de marchés de conception-réalisation dans le PLF pour 2021.

En deuxième lieu, le Gouvernement a souhaité soutenir les jeunes qui comptent parmi les populations les plus touchées par la crise et qui ont été amenés à faire de lourds efforts, notamment en période de confinement. Les rénovations financées concernent des universités mais également d'autres établissements de la sphère de l'enseignement supérieur et de la recherche (comme des logements étudiants) améliorant les conditions de vie et de formation des étudiants. C'est un message extrêmement positif envoyé à l'ensemble de la communauté universitaire et scientifique, contribuant à l'attractivité de nos villes et de nos territoires. Ainsi, 1054 projets pour 1,3 Md€, soit la moitié de l'enveloppe, concernent des projets d'enseignement supérieur, de recherche et de vie étudiante.

En troisième lieu, soucieux de l'équilibre territorial, au cœur des principes de France relance, le Gouvernement a veillé à ce que les projets soient répartis dans toutes les régions métropolitaines et ultra-marines.

Enfin, ces travaux permettront d'améliorer l'accessibilité d'un nombre important de bâtiments, facteurs de cohésion sociale avec des personnes en situation de handicap comme avec les personnes âgées.

Le détail des projets sélectionnés est consultable au moyen d'une cartographie numérique accessible depuis le site de l'immobilier de l'Etat : http://cartographie-plan-de-relance.portail-die.fr/batiments

Tableau récapitulatif des projets retenus en Dordogne

Ministère	Service occupant	Région	Département	Commune	Nature des travaux
Intérieur	Sous-préfecture	Nouvelle-Aquitaine	Dordogne	Bergerac	Rénovation installation CVC / Remplacement équipements
Intérieur	Préfecture	Nouvelle-Aquitaine	Dordogne	Périgueux	Relamping
Economie, Finances et Relance	Dir. générale des Finances publiques	Nouvelle-Aquitaine	Dordogne	Bergerac	Rénovation installation CVC / Remplacement équipements
Intérieur	Préfecture	Nouvelle-Aquitaine	Dordogne	Périgueux	Relamping
Intérieur	Sous-préfecture	Nouvelle-Aquitaine	Dordogne	Nontron	Isolation enveloppe (parois opaques, toiture, façade)
Intérieur	Gendarmerie nationale	Nouvelle-Aquitaine	Dordogne	Saint-Astier	Rénovation installation CVC / Remplacement équipements
Intérieur	Préfecture	Nouvelle-Aquitaine	Dordogne	Périgueux	Isolation enveloppe (parois opaques, toiture, façade) Isolation menuiseries (portes, fenetres, brise-soleil)
Enseignement supérieur - Recherche	CROUS de Bordeaux	Nouvelle-Aquitaine	Dordogne	Périgueux	Divers
Enseignement supérieur - Recherche	Université de Bordeaux	Nouvelle-Aquitaine	Dordogne	Périgueux	Rénovation installation CVC / Remplacement équipements Amélioration de l'exploitation des bâtiments Rénovation installation élec CFO/Cfi, sécurité incendie
Intérieur	Gendarmerie nationale	Nouvelle-Aquitaine	Dordogne	Périgueux	Divers
Intérieur	Gendarmerie nationale	Nouvelle-Aquitaine	Dordogne	Saint-Astier	Isolation enveloppe (parois opaques, toiture, façade) Isolation menuiseries (portes, fenetres, brise-soleil)
Intérieur	Gendarmerie nationale	Nouvelle-Aquitaine	Dordogne	Lanouaille	Isolation enveloppe (parois opaques, toiture, façade) Isolation menuiseries (portes, fenetres, brise-soleil)
Intérieur	Gendarmerie nationale	Nouvelle-Aquitaine	Dordogne	Saint-Astier	Rénovation installation CVC / Remplacement équipements
Intérieur	Gendarmerie nationale	Nouvelle-Aquitaine	Dordogne	La Force	Isolation enveloppe (parois opaques, toiture, façade) Isolation menuiseries (portes, fenetres, brise-soleil)
Intérieur	Gendarmerie nationale	Nouvelle-Aquitaine	Dordogne	Saint-Astier	Rénovation installation CVC / Remplacement équipements
Intérieur	CRS	Nouvelle-Aquitaine	Dordogne	Périgueux	Isolation enveloppe (parois opaques, toiture, façade) Isolation menuiseries (portes, fenetres, brise-soleil)
Justice	Tribunal judiciaire	Nouvelle-Aquitaine	Dordogne	Bergerac	Rénovation installation CVC / Remplacement équipements Isolation enveloppe (parois opaques, toiture, façade) Isolation menuiseries (portes, fenetres, brise-soleil)
Economie, Finances et Relance	Dir. générale des Finances publiques	Nouvelle-Aquitaine	Dordogne	Nontron	Rénovation installation CVC / Remplacement équipements
Affaires sociales	AFPA	Nouvelle-Aquitaine	Dordogne	Boulazac Isle Manoire	Borne recharge véhicule électrique
Multi-occupants	Multi-occupants - Services de l'État	Nouvelle-Aquitaine	Dordogne	Bergerac	Rénovation installation CVC / Remplacement équipements Isolation enveloppe (parois opaques, toiture, façade) Isolation menuiseries (portes, fenetres, brise-soleil)
Intérieur	NC	Nouvelle-Aquitaine	Dordogne	Bergerac	Relamping

Bureau de la communication interministérielle
Tél : 05 53 02 24 07 – 05 53 02 24 38
Port : 06 22 64 43 84
Courriel : pref-communication@dordogne.gouv.fr

2 rue Paul-Louis Courier
24024 Périgueux Cedex